



FO signe les NAO Salaires 2021 et deux accords sociaux crise COVID

www.foterega.fr

Les principales revendications sur les salaires 2021 de FO, Syndicat majoritaire de Teréga, ont été entendues :

FO a placé les AG/AI en priorité en 2021, une notion d'enveloppe globale et une répartition AG/AI qui ne doit pas se faire dans un déséquilibre trop important:

- une augmentation générale de 0.5% qui poursuit le principe de progression des salaires pour tous.
- Une enveloppe d'augmentation Individuelle globale de +1.5% qui permettra une distribution de très bon niveau
- Le Revenu Minimal Annuel Garanti revalorisé favorisant ainsi l'éligibilité des nouveaux embauchés à l'accord aide au logement
- Un supplément d'intéressement de 220€
- Les autres revendications de FO n'ont pas eu de réponse immédiate, car la Direction va planifier un certain nombre de négociations sur les sujets suivants :
 - conditions de travail
 - classification des postes (coefficients etc...)
 - mobilité (fonctionnelle, groupe, géographique etc... réflexions sur les conventions collectives dans le périmètre de Teréga Solutions
 - fin de carrière : probable enjeu de négociation sur les dispositifs
 - organisation hybride du travail, flexibilité et durée annuelle, liée à des objectifs de baisse de l'empreinte carbone.

Les enjeux de Teréga soulevés par la Direction dans cette négociations peuvent paraître très pessimistes :

- nécessaire maîtrise des coûts (implique une maîtrise de la masse salariale)
- baisse significative du revenu net en 2020 au delà des estimations (de l'ordre de 15-20%)
- Perspectives peu favorables sur l'évolution de la consommation du gaz
- baisse significative de nos revenus anticipés pour la prochaine tarification
- baisse de la participation sensible pour 2020 (normalement retour aux niveaux supérieurs sur les années à venir) .Sur le sujet de la participation, nous savons que le montant versé en 2021 sera plus bas , et cela est logique notamment au vu de la période tarifaire nouvelle, mais son montant restera toutefois d'un très bon niveau et sera épaulé par une enveloppe d'intéressement que FO a fait évoluer sensiblement , avec l'engagement des salariés qui contribuent aux critères.

Le constat de la Direction n'est pas faux , mais ne doit surtout pas masquer de formidables atouts de Teréga : une entreprise solide, avec un revenu régulé qui donne de la visibilité, des atouts du gaz indéniables, des salariés impliqués, performants, un dialogue social constructif. Vigilance et lucidité oui, mais avec conscience que la Direction doit conserver la dynamique et l'engagement des salariés, en étant notamment attentive aux avis des collaborateurs et du CSE, dans la conception et le déploiement des réorganisations qui sont encore trop souvent incomprises.

Notons également que les actionnaires sont "malgré tout" certainement très satisfaits du revenu qu'ils tirent des résultats de Teréga, la notion d'équilibre des revenus capital/travail ne doit surtout pas être oubliée.

Pau, le 18 janvier 2021



FO signe les NAO Salaires 2021 et deux accords sociaux crise COVID

www.foterega.fr

Les autres accords signés par FO :

Le contexte sanitaire est toujours dégradé en ce début d'année 2021, ce qui nous a conduit à reprendre en décembre dernier des négociations portant sur :

- la reconduction de l'aménagement et les conditions de travail dans le cadre du Covid,
- les protocoles de maintien d'activité pour les salariés postés au vu de notre obligation de service public.

Concernant l'aménagement du télétravail dans le contexte covid, l'accord précédent dont nous étions déjà signataires a été reconduit. A noter que sur une demande de FO, les salariés qui bénéficiaient du précédent accord télétravail (avant le Covid) pourront à nouveau bénéficier de la dotation pour acheter du matériel nécessaire au travail à domicile sous certaines conditions.

Concernant le protocole postés et personnel en position de prendre des postes en cas de crise COVID majeure, FO a négocié durement avec la Direction pour obtenir des indemnités à hauteur des efforts qui seraient exigés aux populations concernées.

D'une part pour les "back-up", des personnels normalement affectés au travail en journée et qui seraient amenés à travailler exceptionnellement sur un rythme en 3x8, d'autre part pour certains personnels postés si l'effectif de ces derniers imposait un roulement en 2x12 pour remplir notre obligation de service public.

Pour plus d'informations sur ces deux accords, votre délégation FO est à votre disposition.

Pour rappel de notre précédent tract d'information

- L'assureur de notre régime conventionnel de prévoyance lourde a changé à partir du 01 janvier 2021. Pour faire votre choix d'option, examinez les deux possibilités fonction de votre situation familiale et contactez un élu FO pour plus de précisions.
- **Retraite complémentaire** : vérifiez votre relevé de points des années 2015 et 2016 sur le site relevés AGIRC ARCCO: <https://www.agirc-arrco.fr/>, et si une anomalie vous concerne adresser un mail de réclamation à : contactretraite@humanis.com.

Pensez à vous inscrire sur la newsletter FO TEREKA, pour recevoir les CR des CSE et l'actualité sociale de Teréga : www.foterega.fr

Délégation FO NAO : P. Mathieu ; Ph.Gil; S. Mokhtari

Vos représentants CSE : Hélène Séguis et l'ensemble des élus FO

Vos représentants à la CSSCT du CSE: Isabelle Capy et les élus FO de la commission
Vos représentants de proximité, pour vos questions du quotidien : Sofiane Mokhtari
et les représentants de vos entités.